

## Les Conférences Régionales

Depuis 2007, les Conférences régionales ont été reconstituées pour une durée de quatre ans par champ hospitalier.

Les élus régionaux qui souhaitent faire vivre le site dans leur région peuvent, sur leur demande auprès du secrétariat national, accéder aux processus qui en permet la gestion.

Carte de France : possibilité de cliquer sur une région pour voir s'afficher la liste des noms de chacun des établissements sanitaires ciblés comme faisant partie des établissements privés à but non lucratif ou PSPH.

Possibilité de voir indiquer ici de quelle façon peut se constituer ou se corriger le listing des Présidents de CME de cette région par un mécanisme d'inscription individuel à valider par le secrétariat national.

Annuaire régional des Présidents de CME :

Cliquez sur la région désirée pour accéder à l'annuaire des établissements de santé privés à but non lucratif de cette région.